

TPE Premières – Année 2009-2010

- Les TPE ont fait l'objet d'une réforme, il s'agit depuis la rentrée de septembre 2005 d'une **épreuve anticipée obligatoire** au baccalauréat. Les points au dessus de la moyenne seront affectés d'un coefficient 2.
- Vous devez travailler en **équipe de 3**.
- Les TPE constituent un travail élaboré sur une **longue durée** (plus de 4 mois), ils aboutissent à **une réalisation concrète : la production**. C'est le travail de chacun qui contribue à la réussite du **projet commun**.
- La notation est **individuelle**.
- Pour cette année les thèmes du tableau ci-dessous sont proposés :

<u>Série L</u>	<u>Série ES</u>	<u>Série S</u>
<ul style="list-style-type: none">• L'homme et la nature	<ul style="list-style-type: none">• L'homme et la nature	<ul style="list-style-type: none">• L'homme et la nature
<ul style="list-style-type: none">• Formes et figures du pouvoir• L'image	<ul style="list-style-type: none">• Pouvoirs et société• La consommation• La famille	<ul style="list-style-type: none">• Savants et science, hier et aujourd'hui• Environnement et progrès

Calendrier de l'année :

Il est important de noter que les sorties ne seront autorisées qu'à partir du lundi 09 novembre 2009.

- ↳ 14 septembre : Début des recherches de problématiques et de documents.
- ↳ 12 octobre : Validation des problématiques par l'équipe des enseignants.
- ↳ 25 janvier et 1^{er} février : Oraux Blancs.
- ↳ 1^{er} février: **Fin des TPE**
- ↳ 1^{er} mars : **Date limite probable de dépôt des productions et des synthèses à l'accueil.**
- ↳ 15 mars : **Date probable de l'examen oral.**

Composition du dossier de TPE :

- ☒ La fiche de synthèse.
- ☒ Le dossier d'accompagnement
- ☒ Le carnet de bord.
- ☒ La production finale

Salles disponibles pour les TPE :

- ☒ 215 et 216
- ☒ CDI et salle de réunion

Coordinateur
M. POCHON

Le Directeur Adjoint
M. JAMMES